



## CANDIDATURE À LA COMMISSION DE RÉPARTITION DES FONDS DE LA FFBS

Élections du 27 mars 2021

*Toute candidature doit parvenir par e-mail à [candidature@ffbs.fr](mailto:candidature@ffbs.fr) avant le 26 février 2021 à 23h59 ou par courrier recommandé avec accusé de réception (caché de La Poste daté au plus tard du 26 février 2021) au siège de la Fédération, 41 rue de Fécamp, 75012 PARIS.*

NOM : ..... Prénom : .....

Date de Naissance : ..... Lieu de Naissance : .....

Adresse : .....

.....

Tél : ..... E-mail : .....

N° de Licence : ..... Licencié(e) à la FFBS depuis : .....

Président(e) du Comité Départemental ou la Ligue Régionale :  
.....

Motivations pour intégrer la Commission : .....

.....

.....

.....

.....

### **A remplir par les candidats qui**

*En vue de l'élection, se prévalent de la catégorie suivante :*

Comité Départemental 1 poste

Ligue Régionale 1 poste

***Toute candidature doit être obligatoirement accompagnée du procès-verbal de l'élection au poste de Président du Comité Départemental ou de la Ligue Régionale concernée***

*En étant candidat(e) à la Commission de répartition des fonds de la Fédération, j'atteste sur l'honneur respecter les conditions fixées par les statuts et les règlements fédéraux et ne pas avoir été condamné(e) à une peine qui fait obstacle à mon inscription sur les listes électorales ou ne pas avoir subi de sanction d'inéligibilité pour manquement grave aux règles techniques du jeu constituant une infraction à l'esprit sportif.*

A ..... le.....

Signature :